

Commentaire sur le texte de Bernard Fortin

Émile Allie

Volume 65, numéro 4, décembre 1989

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/601508ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/601508ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

HEC Montréal

ISSN

0001-771X (imprimé)

1710-3991 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce document

Allie, É. (1989). Commentaire sur le texte de Bernard Fortin. *L'Actualité économique*, 65(4), 515–517. <https://doi.org/10.7202/601508ar>

Commentaire

Émile ALLIE

*Département d'économique
Université de Sherbrooke*

Mes commentaires portent sur la séparabilité des fonctions d'utilité, la mesure de l'offre de travail et les liens entre ces questions et les données disponibles.

La séparabilité

Les diverses hypothèses de séparabilité de la fonction d'utilité du cycle de vie sont particulièrement importantes car elles conditionnent le type de données que nous pouvons utiliser pour estimer un modèle d'offre de travail. La séparabilité intertemporelle fait dépendre le niveau de l'utilité au temps t des seules consommations et loisir au temps t . Elle permet d'utiliser des données portant sur une seule période, habituellement un an, mais nécessite de l'information sur la consommation et le loisir. Par contre, la séparabilité de la fonction d'utilité entre ses arguments de consommation et de loisir permet de nous limiter à l'utilisation de données longitudinales sur les seuls aspects du travail et du loisir. Si à cette dernière hypothèse on ajoute celle de la séparabilité intertemporelle nous pouvons ne retenir qu'une seule coupe transversale pour examiner les comportements d'offre de travail. D'un point de vue empirique, les diverses hypothèses de séparabilité devraient faire l'objet de tests à l'aide de données longitudinales portant simultanément sur les questions de consommation et de loisir mais le plus souvent elles sont le résultat de la disponibilité des données. À cet égard nous devons souligner l'absence d'une base de données longitudinales canadiennes.

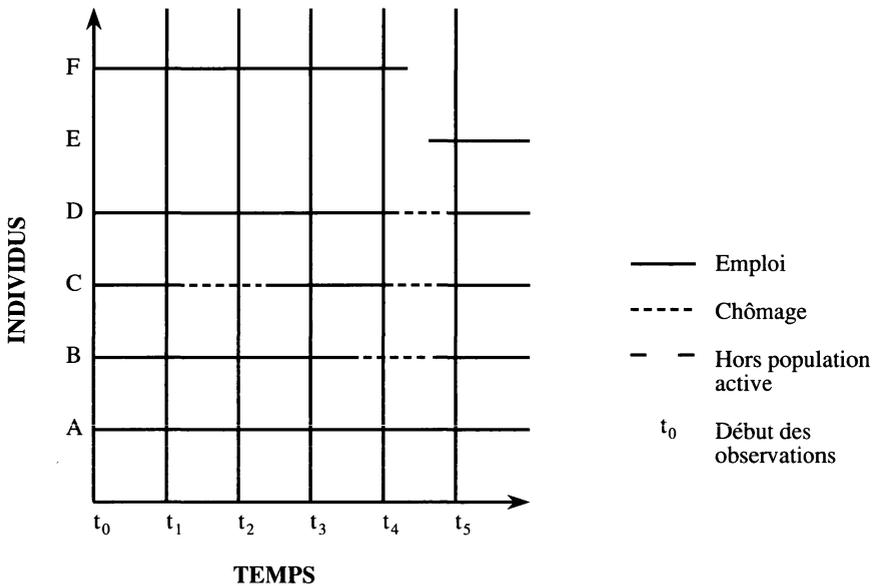
La mesure de l'offre de travail

Au cœur de tous les modèles présentés se trouve la question de la mesure de l'offre de travail. Les choix possibles sont :

- la décision de participer au marché du travail
- les heures par semaine
- les semaines par an
- les heures par an.

Chaque choix de mesure de l'offre de travail qu'un auteur fait est souvent conditionné par les données disponibles. Ce choix n'est pas neutre par rapport aux hypothèses du modèle. Ainsi, la distinction des heures par an amène certains auteurs à examiner le travail à temps plein comme un rationnement au niveau de l'offre de travail.

Par ailleurs, comme le montre le graphique 1 pour la période d'observation entre t_4 et t_5 , certains individus ont un attachement continu au marché du travail alors que pour d'autres les périodes d'emploi et de chômage se succèdent à des rythmes très différents. La mesure des semaines par an est une mesure qui offre une information incomplète sur les comportements d'offre de travail car un même nombre de semaines de travail peut résulter d'une entrée sur le marché du travail au cours de l'année et marquer le début d'un cycle d'emploi et le début d'un très long cycle hors du marché du travail (individu F) ou provenir de très nombreux cycles emploi-chômage (individu D). Cela souligne à nouveau la nécessité d'une base de données longitudinales pour estimer les modèles d'offre de travail.



Le graphique 1 nous montre que les périodes de travail ne résultent pas seulement des décisions des individus de maintenir le lien d'emploi mais aussi des décisions des entreprises. Les modèles présentés se regroupent en fonction de leurs hypothèses implicites sur le rôle de l'entreprise dans le fonctionnement du marché du travail et sur la nature du travail. Ainsi, les modèles walrassiens traitent le travail comme un bien librement échangé sur le marché et négligent le fait que le travail est en fait indissociable de la personne qui le fournit et de son stock de capital humain. Le travail est à cet égard assimilable à un bien durable. Les modèles avec rationnement incorporent, souvent sur une base *ad hoc*, les modalités de fonctionnement réel du marché du travail. C'est un effort de prise en compte du rôle des entreprises dans le fonctionnement du marché du travail. Enfin, les modèles hédonistes sont des modèles qui intègrent dans l'analyse de l'offre de travail les comportements des entreprises. Cette littérature débouche sur celle des contrats implicites car elle prend en compte la caractéristique du travail assimilable à un bien

durable et les coûts directs et indirects pour les entreprises de sélectionner, former et mettre à pied des employés.

De plus, ce que le graphique 1 souligne c'est que la durée d'un cycle de chômage ou de retrait de la population active au cours du cycle de vie sont des phénomènes en continuité des cycles d'emploi et devraient faire partie d'un même cadre d'analyse alors que la théorie de la recherche d'emploi est souvent considérée comme un domaine d'analyse distinct.

En conclusion, les travaux de recherche théorique devraient tendre vers une formalisation qui intègre les comportements de demande de travail par les entreprises. Au niveau empirique, il serait important de lever l'hypothèque de l'absence d'une base de données longitudinales canadiennes. Celle-ci permettrait de réaliser des études empiriques qui tiennent compte de la spécificité des institutions canadiennes.